annonce le passage du 4ème régiment de hussards en juillet 1938 : 5 officiers, 120 sous-officiers et hussards. 110 chevaux, avec logement chez l'habitant: "La municipalité compte sur les traditions habituelles de courtoisie de la population pour que nos hussards emportent un souvenir agréable de leur séjour à Domont. Mesdemoiselles, vous êtes les ambassadrices toutes désignées pour les accueillir."

Les relations dégénèrent parfois : un jour, deux soldats quittent le café Després sans payer. Ils reviennent deux heures après, bien gais, font du scandale, brisent une vitre. Les gendarmes, appelés à la rescousse, les reconduisent au fort.



Mais le capitaine interdit aux soldats de fréquenter l'établissement. L'Echo Pontoisien s'indigne de ces mesures de rétorsion contre le tenancier du café : "L'honorabilité d'un des nôtres a été atteinte" : l'autorité militaire "sabre sans raison"... En général, les soldats en garnison sont plutôt bien accueillis par les Domontois, comme en témoigne la Fête du Fort, une séance récréative, du genre revue, donnée à la salle Figeac, près de la gare : "les différents tableaux : la chambrée, l'arrivée du bleu, la corvée de quartier, etc... étaient d'un réalisme sans exagération, qui nous plaçait bien dans l'atmosphère de la vie militaire...", commente Le Progrès de Seine-et-Oise en avril 1939.

La vie économique

Au siècle précédent, Domont était devenu un centre de production industrielle de briques. Mais, après la concentration du début du XXe siècle, le déclin avait commencé (1). Il reste sur le territoire domontois proprement dit trois briqueteries : Censier à la Croix-Blanche, Bordier et Séguy aux Fossettes. Les deux briqueteries d'Ezanville, Héral et Censier et Mattioda, sont toutes proches. Le plateau des Champeaux à Andilly-Montmorency est encore très actif. La crise économique a restreint les débouchés, et une certaine mécanisation de la production a diminué la pénibilité; les lois sociales du Front Populaire de 1936 ont nettement amélioré la situation des briquetiers, qui reste très dure. Les étrangers, Italiens pour la plupart, accomplissent encore cette tâche, avant de trouver d'autres travaux moins pénibles dans le bâtiment ou le commerce.

Les autres industries sont fort réduites. Au Trou du Tonnerre, en limite de Montlignon, - où se trouve aujourd'hui le centre de tri d'ordures ménagères de l'entreprise Fayolle- existe alors un petit quartier industriel, avec une fabrique de peinture, KER puis Auscher, et des carrières. Les projets d'usine d'incinération d'ordures ménagères et d'extraction du gypse n'ont pas abouti. Près de la gare, un marchand de charbon, Lorre, a repris la maison Chaumeau, qui, elle-même avait succédé à une briqueterie. M. Sève, directeur de la Mélassine, sente de la Gare, est un homme entreprenant. A poigne aussi : à la suite d'une grève, il licencie quatre ouvriers dès le lendemain. En janvier 1939, le maire écrit au sous-préfet "La Mélassine fait faire 12 et 14 heures quotidiennes aux ouvriers". Les voisins se plaignent du bruit des hachoirs de paille et des odeurs des déchets qui servent à la fabrication des aliments pour bétail (2). La blan-

^{1 -} Voir l'histoire de cette activité au XIXe siècle "Domont-les-Briques" et au XXe "Briquetiers de Domont et d'Ezanville", par Marie-France Lecuir, publiés en 2001 et 2002 par Connaître Domont.

^{2 -} Archives municipales, Domont, J 18. Les litiges continueront d'ailleurs après la guerre, malgré amendes, mises en demeure, et travaux de modernisation. En 1972, M. Sève en est toujours le gérant. C'est là que sera construite la Résidence Hélène Moutet.